



FRANÇAIS LANGUE DE BASE ET PROFESSIONNALISATION

Une valorisation de la personne
L'accès à un nouveau départ

**PÔLE PROFESSIONNALISANT
FONDAMENTAUX**

Durée : 40 semaines
Accueil : 64 personnes

Savoir-être à développer et mettre en valeur

- Motivation,
- Dynamisme,
- Estime de soi,
- Confiance en soi,
- Adaptation au monde du travail.

Savoir-faire à acquérir

En fonction du projet personnalisé et des aptitudes de la personne :

- Comprendre et s'exprimer à l'oral et l'écrit en langue française,
- Explorer et valider des pistes d'emploi accessibles,
- Utiliser l'outil informatique et la navigation sur Internet,
- Utiliser des savoirs de base en calcul,
- Valoriser ses savoir-faire et savoir-être lors d'un entretien d'embauche.

Contenu de la formation

Français Langue de Base + Compétences clés

- Savoirs de base en compréhension et expression écrite/orale,
- Arithmétique,
- Initiation et/ou perfectionnement à l'informatique et la navigation sur Internet.

Compétences professionnelles

- Exploration de pistes d'emploi accessibles :
 - Valorisation des compétences issues du parcours de vie,
 - Accès à des compétences professionnelles acquises pendant le parcours FLB-P, validées par des certificats ou attestations correspondants.

Insertion

- Développement des compétences sociales par le biais d'activités culturelles,
- Sensibilisation aux arguments nécessaires à la valorisation de savoir-faire et savoir-être lors d'un entretien d'embauche,
- Sensibilisation à une présentation et des postures conformes à l'emploi visé,
- Développement de la professionnalisation au travers des Périodes d'Application en Entreprise.



□ **Les + du dispositif**

- Redynamisation et socialisation par des projets socio-culturels collectifs,
- Méthode d'apprentissage innovante,
- 1 période d'immersion en entreprise de 2 semaines,
- 1 période d'application en entreprise de 3 semaines,
- Sensibilisation à l'écologie et la protection de l'environnement.

□ **Lieux et conditions de travail**

Toute structure (entreprises du secteur privé ou public, associations...) dans tous secteurs d'activité.

Divers types de contrats peuvent être envisagés (contrats en alternance, contrats aidés, contrats à durée déterminée, indéterminée...)

Avant l'emploi, la personne peut avoir besoin de compléter sa formation professionnelle dans d'autres établissements.

